

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

**PORJET DE CONSTRUCTION DU BATIMENT PRINCIPAL
ET DES PLATEFORMES TECHNIQUES DU CERME**

**MISSION DE RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALES,
TECHNIQUES ET LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES
TRAVAUX**

(Marché numéro 00804/2022/CR/UL-CERME/PI/IDA)

RAPPORT DE DEMARRAGE DE LA MISSION

Etabli par :

SINGEXT CONSULTANCE/ETC-BTP/DIC-BTP/PYRAMID CONCEPT

AOÛT 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
INTRODUCTION	1
1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION ET DES RÉSULTATS ATTENDUS	2
1.1. Objectifs de la mission.....	2
1.2. Résultats attendus des prestations du consultant	2
2. LA PRÉSENTATION DU PROJET ET SON ORGANIGRAMME FONCTIONNEL	3
2.1. Présentation du projet	3
2.2. Organigramme fonctionnel du projet.....	3
3. LES NOMS, CONTACTS ET RÔLE DES DIFFÉRENTS INTERVENANTS SUR LE PROJET SUITE À LA RÉUNION DU CADRAGE.....	5
4. LE RÉSUMÉ DES BESOINS RÉELS DE BÉNÉFICIAIRES	5
5. PROGRAMME ARCHITECTURAL DU PROJET	7
6. LA LISTE DES DOCUMENTS DISPONIBLES POUR LE PROJET	10
7. LA CONFIRMATION DE LA DISPONIBILITÉ DU PERSONNEL CLÉ DU CONSULTANT CONTENU DANS LE MARCHÉ.....	10
8. SYNTHÈSE DE LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE RETENUE PAR LE CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DE SA MISSION	10
8.1. PHASE 1 : PRÉPARATION DE LA MISSION	11
8.2. PHASE 2 : RÉALISATION DES DIFFÉRENTES ÉTUDES	11
8.2.1. Etude d'avant-projet sommaire.....	11
8.2.2. Rapport de l'étude d'avant-projet détaillé et d'élaboration du dossier d'appel d'offres ...	12
8.3. PHASE 3 : ÉLABORATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION, DÉPOUILLEMENT ET ANALYSE DES OFFRES DES ENTREPRISES.....	14
8.4. PHASE 4 : CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX PAR LES ENTREPRISES.....	15
8.4.1. Contrôle technique préalable au démarrage des travaux	15
8.4.2. Contrôle et supervision des travaux proprement dits.....	15
1.1.1. PHASE 5 : RÉCEPTION DES TRAVAUX ET GESTION DE LA PÉRIODE DE GARANTIE	16
9. CALENDRIER ACTUALISÉ DES ACTIVITÉS DU CONSULTANT.	16
CONCLUSION.....	17
ANNEXES	i
ANNEXE 1 : Liste de présence de la séance de remise de site	ii
Annexe 2 : Le calendrier actualisé des activités du consultant est présenté en annexe.....	iii
Annexe 3 : Les correspondances	iv

INTRODUCTION

Dans le cadre du projet des centres d'excellence de l'enseignement supérieur de l'Afrique pour un impact sur le développement (CEA- Impact) initiés par la banque mondiale pour améliorer la qualité, la quantité et l'impact sur le développement de l'enseignement postuniversitaire en Afrique de l'Ouest et du centre y compris Djibouti, le gouvernement du Togo a obtenu de l'Association Internationale pour le développement (IDA), un financement pour la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Électricité (CERME) de l'Université de Lomé. L'objectif du projet est de produire des diplômés qualifiés et des innovations permettant de répondre à des défis de développement régional spécifiques dans le secteur de l'électricité. Le plan d'actions de CERME comporte quatre axes : i) excellence dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, ii) excellence dans la recherche, iii) impact de développement et iv) bonne gouvernance et coordination du projet.

Afin de contribuer à l'atteinte efficace et efficiente de ces objectifs, il est prévu les travaux de construction de l'immeuble devant abriter l'admiration, les salles de cours ainsi que les laboratoires du CERME. La production et mises à disposition de l'Entrepreneur, des plans architecturaux (par l'entremise des études géotechniques, topographiques, génie électriques) constitue des éléments fondamentaux pour la réalisation selon les règles de l'art des travaux de cet immeuble d'une part et surtout de lui permettre de livrer des ouvrages de qualité. D'où la pertinence et la nécessité d'une étude technique ou d'avant - projets détaillés commanditée par un consultant indépendant spécialisé en la matière en vue de parvenir à ces livrables.

Pour ce faire, l'université de Lomé / CERME a prévu au titre du plan de travail et budget annuel (PTBA 2021) et plan de passation de marchés (PPM 2021) dudit centre, la « **sélection d'un consultant pour la réalisation des études architecturales, techniques et le suivi-contrôle des travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME** ».

La mission couvre deux (02) phases à savoir les études architecturales, les études techniques et le contrôle et la surveillance de l'exécution des travaux de construction inhérents. Les présentes prestations devant se réalisés conformément au plan de jalonnement du CERME spécifiquement au point **RLD 4.3.2 JALON 2 relatifs aux** travaux de construction des infrastructures pédagogiques et de recherche.

C'est dans cette perspective que, suite à la demandé de proposition N°02C/2021/UL-CERME du 11 Novembre 2021, le groupement de bureaux d'études et contrôle **SINGEXT CONSULTANCE / ETC BTP / DIC BTP / PYRAMID CONCEPT** a été retenu par l'université de Lomé pour réaliser les prestations d' « **études architecturales, techniques et surveillance des travaux de construction du bâtiment principal et des plates-formes techniques du CERME** ».

Le marché N°00804/2022/CR/UL-CERME/PI/IDA, approuvé par le Ministre de l'enseignement supérieur le 21 juillet 2022, définit la mission du groupement **SINGEXT CONSULTANCE / ETC BTP / DIC BTP / PYRAMID CONCEPT** que nous désignerons, par la suite, par le terme « **consultant** ».

Le délai contractuel de la réalisation de la mission est de quatorze (14) mois dont trois (03) mois pour la phase des études et onze (11) mois pour la phase de contrôle et surveillance des travaux.

Le consultant ayant reçu la notification de l'approbation du marché et du démarrage de ses prestations le 22 juillet 2022, il a immédiatement commencé ses prestations de service à cette date.

De ce fait et conformément aux termes de référence et à la méthodologie d'exécution de sa mission, le consultant soumet le présent rapport de démarrage de sa mission.

Dans ce présent rapport qui retrace les activités menées par le consultant durant le démarrage de sa mission, après (i) le rappel de l'objectif de la mission et des résultats attendus, le consultant présentera successivement (ii) la présentation du projet et son organigramme fonctionnel, tel que retenu de la réunion de cadrage ; (iii) les noms, contacts et rôle des différents intervenants sur le projet suite à la réunion du cadrage ; (iv) le résumé des besoins réels de bénéficiaires ; (v) le programme architectural du projet ; (vi) la liste des documents disponibles pour le projet ; (vii) la confirmation de la disponibilité du personnel clé du consultant contenu dans le marché ; (viii) la synthèse de la démarche méthodologique retenue par le consultant pour la réalisation de sa mission, et (ix) le calendrier actualisé des activités du consultant.

1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION ET DES RÉSULTATS ATTENDUS

Dans cette partie, le consultant fera un rappel des objectifs de la mission et des résultats attendus.

1.1. Objectifs de la mission

Les objectifs de la mission du consultant consistent à

- réaliser les études techniques et architecturales ; définir des prescriptions techniques et les cadres DQE (Devis Quantitatifs et Estimatif) pour la construction du bâtiment ;
- élaborer les différents dossiers de consultation ;
- assurer le suivi de l'exécution des travaux de construction du bâtiment du CERME.

1.2. Résultats attendus des prestations du consultant

Les résultats attendus de la mission du consultant sont les suivants :

a- S'agissant des études techniques

Pour les études architecturales et techniques, les résultats attendus sont les suivants :

- Les plans architecturaux, les plans détaillé et les notes de calcul des structures porteuses à construire sont élaborés ;
- Le cahier des prescriptions techniques du bâtiment à construire est conçu ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) et les devis quantitatifs et estimatifs (DQE) pour chaque corps d'état de l'ouvrage à réaliser est défini ;
- Les divers plans et dossiers d'exécution nécessaires à la préparation des offres et la bonne marche des travaux sont élaborés ;
- La stratégie d'allotissement des travaux, pour préparer les dossiers d'appel à concurrence est élaborée.

b- S'agissant de l'élaboration des différents dossiers d'appel d'offres

Pour l'élaboration des différents dossiers d'appel d'offres, le résultat attendu est que les dossiers d'appel d'offres (DAO) pour les travaux sont établis en collaboration avec l'administration du CERME, suivant les modèles types de la passation des marchés (travaux) au Togo (septembre 2020) et ces dossiers d'appel d'offre sont disponibles.

c- S'agissant du contrôle et du suivi des travaux.

Pour le contrôle et le suivi de l'exécution de travaux, les résultats attendus sont :

- Un contrôle permanent qui implique le suivi des chantiers/activités, de la qualité du travail et des travaux effectués par le ou les entrepreneurs retenus, notamment en présentiel est assuré ;
- Les rapports mensuels et de fin de chantier décrivant les activités mises en œuvre sur le chantier, les difficultés rencontrées sont disponibles. Ces rapports peuvent être établis à l'aide d'une application web qui peut permettre le suivi des activités sur le chantier par tous les acteurs ;
- Des réunions bihebdomadaires et une réunion mensuelle de chantier avec tous les acteurs du projet et les entrepreneurs retenus, sont tenues et sanctionnés par des PV de réunion rédigés par le consultant et remis aux différentes parties, dans un délai maximum de 3 jours après les réunions.

d- S'agissant de l'assistance à la coordination.

Pour l'assistance à la coordination, les résultats attendus sont les suivants :

- Une stratégie d'allotissement des travaux en vue de faciliter le suivi et le nombre de contrats à signer avec les entreprises de travaux est retenues, en étroite collaboration avec l'administration du CERME ;
- Un appui à l'analyse et à l'évaluation des offres, en vue de la sélection des entreprises / fournisseurs est réalisé ;
- Les différents états d'avancement de chantier plus précisément les décomptes qui pourront permettre un paiement des entreprises sont préparés, en collaboration avec les entrepreneurs,
- L'appui au CERME dans la résolution des problèmes relatifs à l'exécution des travaux est réalisé ;
- L'appui au CERME dans les réceptions provisoires et définitives des chantiers est réalisé.

2. LA PRÉSENTATION DU PROJET ET SON ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

2.1. Présentation du projet

Le projet porte sur la construction du bâtiment principal et des plate-forme techniques du CERME.

2.2. Organigramme fonctionnel du projet

A l'issue de la réunion de cadrage, l'organigramme fonctionnel du projet se présente comme suit :

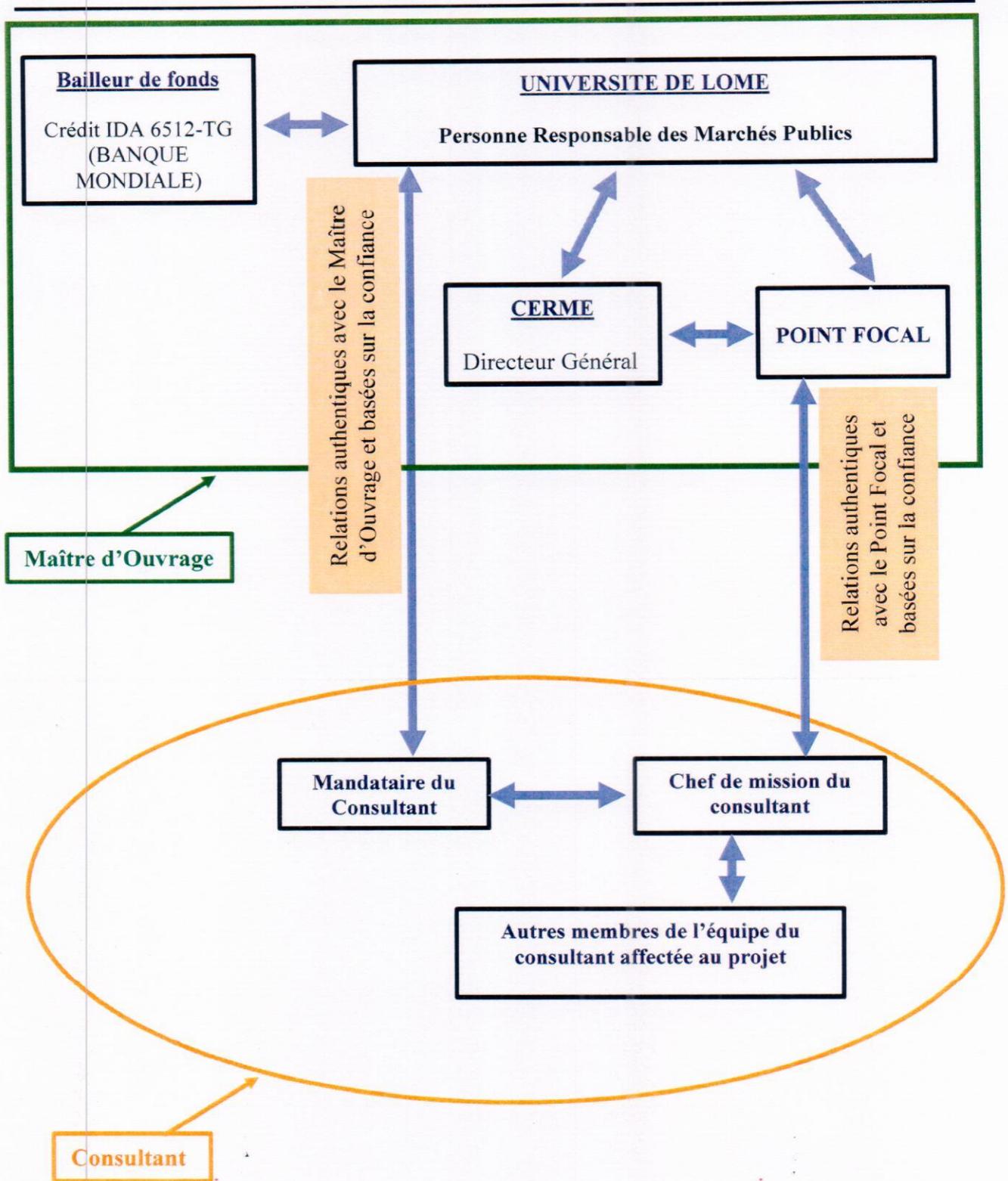


Figure 1 : Organigramme fonctionnel du projet

3. LES NOMS, CONTACTS ET RÔLE DES DIFFÉRENTS INTERVENANTS SUR LE PROJET SUITE À LA RÉUNION DU CADRAGE

À l'issue de la réunion de cadrage, les noms, contacts et rôle des différents intervenants sur le projet sont présentés à travers la liste de présence de la réunion de cadrage jointe en annexe.

4. LE RÉSUMÉ DES BESOINS RÉELS DE BÉNÉFICIAIRES

Dans le cadre du présent projet, la liste des besoins exprimés par le Maître d'Ouvrage, en termes de locaux, est présentée dans le **tableau 1** ci-après.

Tableau 1 : Liste des besoins du Maître d'Ouvrage en termes de locaux dans le cadre du projet.

DENOMINATION	NOMBRE D'OCCUPANTS	OBSERVATION
I-BUREAUX		
Bureau du Directeur	1	
Bureau du Directeur adjoint	1	
Bureau du secrétaire du Directeur	1	
Bureau du secrétaire du Directeur Adjoint	1	
Salle d'attente du Directeur	1	
Salle d'attente du Directeur Adjoint	1	
Bureau du Responsable suivi et évaluation	1	
Bureau du responsable recherche et développement	1	
Bureau du responsable liaison industrielle	1	
Bureau du comptable	1	
Bureau secrétaire passation des marchés	1	
Bureau responsable passation des marchés	1	
Bureau du spécialiste de gestion financière	1	
Bureau du responsable de sauvegarde environnemental	1	
Bureau du responsable business en développement	1	
Bureau du spécialiste en communication	1	
Bureau responsable formation	1	
Bureau Responsable gestion de projet	1	
Salle des missionnaires (Enseignants)	PM	
Salle des missions spéciales	1	
Bureau chef service Examen	1	
Salle service examen y compris secrétariat	1	
Bureaux réserve (éventuels assistants)	2	
Salle personnel technique (chauffeur, jardinier, agent de sécurité)	PM	
Hall service d'accueil y compris attente	PM	
II – LOCAUX SOCIAUX		
Cantine (20 places)	20	
Bibliothèque (5000 livres, 20 places assises)	20	
Salle des Responsables d'EQAP	5	
Salle des professeurs (20 places)	20	
Salle des masters (20places)	20	
Salles des doctorants (20 places)	20	
Salle des post-doctorants	20	
Salle d'archivage	1	
Salle de maintenance	1	
Salle multimédia	1	
Salle serveur	1	
Salle informatique – TIC (20 places)	20	
Salle de conférence	100	
Salle de réunion	50	
III- SALLES DES COURS		

Amphithéâtre	200	
Salle de cours N°1	40	
Salle de cours N°2	40	
Salle de cours N°3	40	
Salle de cours N°4	40	
Salle de cours N°5	40	
Salle de cours N°6	40	
IV – SALLES DE TP		
Salle circuit et mesures (6poste) y compris bureau du technicien	36	
Labo machines électriques (6 postes) y compris bureau du technicien	36	
Labo électronique de puissance (6 postes) y compris bureau du technicien	36	
Labo d'électricité et de câblage (6 postes) y compris bureau du technicien	36	
Labo d'énergie électrique (10 postes) y compris bureau du technicien	40	
Laboratoire de haute tension (au rez-de-chaussée) (3portes) y compris bureau du technicien	18	A prévoir au RDC
Labo automatisme et commande de machines (6postes) y compris bureau du technicien	36	
Laboratoire d'innovation (6postes) y compris bureau du technicien	36	
Laboratoire de caractérisation des modules photovoltaïques (3 postes) y compris bureau du technicien	18	
Laboratoire de caractérisation des lampes électriques (3 postes) y compris bureau du technicien	18	
Laboratoire électrochimique y compris bureau du technicien	18	
Laboratoire d'électrochimie (18 places assises) y compris bureau du technicien	18	
V – LABORATOIRE DE RECHERCHE		
Laboratoire sur l'électricité solaire thermodynamique (40 places assises) y compris bureau du Responsable	40	
Laboratoire des matériaux avancés pour l'électricité (salle 1 : Élaboration) de 40 places assises y compris bureau du Responsable	40	
Laboratoire des matériaux avancés pour l'électricité (Salle 2 : Caractérisation) de 40 places assises y compris bureau du Responsable	40	
Laboratoire de modélisation des systèmes électro énergétiques (production, transport et gestion de l'énergétique) (40 places assises y compris bureau du Responsable	40	
VI - TOILETTES		
Toilette Directeur	1	
Toilette Directeur Adjoint	1	
Toilette commune RDC y compris salle d'eau	1	
Toilette RDC + 1 y compris coin d'eau	1	
Toilette RDC + 2 y compris coin d'eau	1	
Toilette RDC + 3 y compris coin d'eau	1	
Salle reprographie	1	
Magasin de stockage matériel de diverses commandes	1	
Magasin de stockage matériel d'entretien (y compris vestiaire	1	
VII - PARTIES CONNEXES (ESCALIERS, COULOIRES, ASCENSEUR, MURS, HALL, Etc.)		

5. PROGRAMME ARCHITECTURAL DU PROJET

Le consultant, au regard des besoins du Maître d'Ouvrage, s'est inspiré des SPECIFICATIONS du livre **NEUFERT-Les éléments des projets de construction (11ème EDITION REVUE ET AUGMENTEE – 2014)** pour établir le programme architectural présenté ci-après.

Tableau 2 : Programme architectural

NIVEAUX	DENOMINATION	NOMBRE D'OCCUPANTS	SURFACE A AFFECTER (m ²)	OBSERVATION
I-BUREAUX				
	Bureau du Directeur	1	20	Bureau Professeur compris entre 15 à 20 m ² (+ salon)
	Bureau du Directeur adjoint	1	20	Surface standard comprise entre 15 à 20 m ²
	Bureau du secrétaire du Directeur	1	15	Surface standard : 15 m ²
	Bureau du secrétaire du Directeur Adjoint	1	15	
	Salle d'attente du Directeur	1	15	
	Salle d'attente du Directeur Adjoint	1	15	
	Bureau du Responsable suivi et évaluation	1	15	
	Bureau du responsable recherche et développement	1	15	
	Bureau du responsable liaison industrielle	1	15	
	Bureau du comptable	1	15	
	Bureau secrétaire passation des marchés	1	15	
	Bureau responsable passation des marchés	1	15	
	Bureau du spécialiste de gestion financière	1	15	
	Bureau du responsable de sauvegarde environnemental	1	15	
	Bureau du responsable business en développement	1	15	
	Bureau du spécialiste en communication	1	15	
	Bureau responsable formation	1	15	
	Bureau Responsable gestion de projet	1	15	
	Salle des missionnaires (Enseignants)	PM	15	
	Salle des missions spéciales	1	15	
	Bureau chef service Examen	1	15	
	Salle service examen y compris secrétariat	1	15	
	Bureaux réserve (éventuels assistants)	2	30	
	Salle personnel technique (chauffeur, jardinier, agent de sécurité)	PM	20	
	Hall service d'accueil y compris attente	PM	60	
	SURFACE TOTALE BUREAUX		450	
II – LOCAUX SOCIAUX				
	Cantine (20 places)	20	43	Surface nécessaire 1,5 à 2,15m ² , d'où 20x2,15=43
	Bibliothèque (5000 livres, 20 places assises)	20	80	2,4 à 2,5 m ² par lecteur d'où (2,5x20)=50 + 1 à 1,2m ² pour 200 Volume, d'où 1,2x(5000/200)=30
	Salle des Responsables d'EQAP	5	30	6 m ² / responsable
	Salle des professeurs (20 places)	20	40	Place nécessaire pour un occupant= 1,9 à 2m ² , d'où 20x2=40m ²
	Salle des masters (20places)	20	40	
	Salles des doctorants (20 places)	20	40	
	Salle des post-doctorants	20	40	
	Salle d'archivage	1	40	
	Salle de maintenance	1	20	Surface estimée
	Salle multimédia	1	15	
	Salle serveur	1	16	
	Salle informatique – TIC (20 places)	20	40	Place nécessaire pour un occupant= 1,9 à 2m ² , d'où 20x2=40m ²

	Salle de conférence	100	200	Place nécessaire pour un occupant= 1,9 à 2m ² , d'où 100x2=200m ²
	Salle de réunion	50	100	Place nécessaire pour un occupant= 1,9 à 2m ² , d'où 50x2= 100m ²
	TOTAL SURFACE LOCAUX SOCIAUX		744	
	III- SALLES DES COURS			
	Amphithéâtre	200	510	Place nécessaire par occupant compris entre 1,9 et 2m ² ; d'où (200x2) = 400m ² Répartition sur même niveau et chemin d'accès jusqu'à l'estrade. Valeur de base minimale pour amphithéâtre de forme rectangulaire compris entre 0,2 à 0,3 m ² par place. D'où (200x0,3) = 60m ² Surface minimale nécessaire pour ² ; locaux annexes à l'Amphithéâtre 15m ² par pièce (Option 50m ²)
	Salle de cours N°1	40	80	Place nécessaire par occupant 1,9 à 2m ²
	Salle de cours N°2	40	80	
	Salle de cours N°3	40	80	
	Salle de cours N°4	40	80	
	Salle de cours N°5	40	80	
	Salle de cours N°6	40	80	
	SURFACE TOTALES SALLES DE COURS		990	
	IV – SALLES DE TP			
	Salle circuit et mesures (6poste) y compris bureau du technicien	36	76	6 personnes par postes et 2m ² par occupation + 4m ²
	Labo machines électriques (6 postes) y compris bureau du technicien	36	76	
	Labo électronique de puissance (6 postes) y compris bureau du technicien	36	76	
	Labo d'électricité et de câblage (6 postes) y compris bureau du technicien	36	76	
	Labo d'énergie électrique (10 postes) y compris bureau du technicien	40	84	4 personnes par poste et 2m ² par occupation + 4m ²
RDC	Laboratoire de haute tension (au rez-de-chaussée) (3portes) y compris bureau du technicien	18	40	6 personnes par poste et 2 m ² par occupation + 4m ²
	Labo automatisme et commande de machines (6postes) y compris bureau du technicien	36	76	
	Laboratoire d'innovation (6postes) y compris bureau du technicien	36	76	
	Laboratoire de caractérisation des modules photovoltaïques (3 postes) y compris bureau du technicien	18	40	
	Laboratoire de caractérisation des lampes électriques (3 postes) y compris bureau du technicien	18	40	
	Laboratoire électrochimique y compris bureau du technicien	18	40	
	Laboratoire d'électrochimie (18 places assises) y compris bureau du technicien	18	40	
	SURFACE TOTALES SALLES DE TP		740	
	V – LABORATOIRE DE RECHERCHE			
	Laboratoire sur l'électricité solaire thermodynamique (40 places assises) y compris bureau du Responsable	40	95	1,9 à 2m ² par occupation + 15m ²
	Laboratoire des matériaux avancés pour l'électricité (salle1 : Élaboration) de 40 places assises y compris bureau du Responsable	40	95	
	Laboratoire des matériaux avancés pour l'électricité (Salle 2 : Caractérisation) de	40	95	

	40 places assises y compris bureau du Responsable			
	Laboratoire de modélisation des systèmes électro énergétiques (production, transport et gestion de l'énergétique) (40 places assises y compris bureau du Responsable)	40	95	
	SURFACE TOTALE LABORATOIRE DE RECHERCHE		380	
	VI - TOILETTES			
	Toilette Directeur	1	6	Surface estimées
	Toilette Directeur Adjoint	1	6	
	Toilette commune RDC y compris salle d'eau	1	15	
	Toilette RDC + 1 y compris coin d'eau	1	15	
	Toilette RDC + 2 y compris coin d'eau	1	15	
	Toilette RDC + 3 y compris coin d'eau	1	15	
	Salle reprographie	1	10	
	Magasin de stockage matériel de diverses commandes	1	15	
	Magasin de stockage matériel d'entretien (y compris vestiaire)	1	12	
	VII - SURFACE TOTAL TOILETTES		109	
	SURFACE TOTAL STANDINGS (A)		3413	
	SURFACES CONNEXES (ESCALIERS, COULOIRES, ASCENSEUR, MURS, HALL, Etc.) (B=Ax15%)		511,91	Surface estimées
	SURFACES GLOBALE C+ (A+B)		3924,95	

6. LA LISTE DES DOCUMENTS DISPONIBLES POUR LE PROJET

Le seul document disponible et reçu du Maître d'Ouvrage est la liste des besoins avec les surfaces utiles souhaitées de chaque local. Toutefois, le Maître d'Ouvrage a signalé au consultant que les dispositions sont en cours pour la mise à sa disposition des autres documents demandés. Parmi les documents demandés, on retient, notamment :

- Le plan directeur d'aménagement du site de l'Université de Lomé ;
- Les rapports d'études géotechniques et topographiques sur les sites de construction des bâtiments voisins existants ;
- Les rapports d'études sur les autres centres d'excellence de l'Université de Lomé;
- Les plans des réseaux (électricité, eau, téléphone, fibre optiques) existants sur le site de l'Université de Lomé en général et sur le site du projet en particulier;
- La Politique d'aménagement au sein de l'Université de Lomé en termes d'architecture, technique et pédagogique ;
- Les normes éventuelles et exigences particulières du CERME ;
- Les plans d'esquisses du projet s'il y en a.

7. LA CONFIRMATION DE LA DISPONIBILITÉ DU PERSONNEL CLÉ DU CONSULTANT CONTENU DANS LE MARCHÉ

Le consultant confirme que tout le personnel contenu dans son offre est disponible pour l'exécution de la mission. Toutefois, en cas d'indisponibilité d'un expert, le consultant saisira officiellement le Maître d'Ouvrage pour procéder à son remplacement.

8. SYNTHÈSE DE LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE RETENUE PAR LE CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DE SA MISSION

Le consultant compte exécuter sa mission, à travers :

- des études architecturales et techniques conformes aux règles de l'art et aux normes en vigueur ;
- l'élaboration d'un dossier d'appel d'offres, pour le recrutement des entreprises, conforme au modèle et recommandations de l'Université de Lomé et de ses partenaires techniques et financiers ;
- un contrôle effectif afin de faire respecter par les Entreprises, les clauses prévues dans le marché, les prescriptions techniques définies dans le cahier de clauses techniques et le cahier de prescription spéciales ; ceci en vue de garantir au maître de l'ouvrage, la qualité espérée.

Conformément aux différentes phases de mise en œuvre d'un projet et considérant les termes de références et les expériences du consultant sur des projets passés, le consultant exécutera sa mission, conformément aux cinq (05) principales phases suivantes à savoir :

- **Phase 1** : Préparation de la mission ;
- **Phase 2** : Réalisation des différentes études ;
- **Phase 3** : Élaboration des dossiers de consultation, dépouillement et analyse des offres des entreprises ;
- **Phase 4** : Contrôle et surveillance des travaux ;
- **Phase 5** : Réception des travaux et gestion de la période de garantie ;

8.1. PHASE 1 : PRÉPARATION DE LA MISSION

Durant cette phase préparatoire de sa mission, le consultant exécutera les tâches suivantes :

- la Mobilisation du consultant ;
- la participation à la réunion de cadrage avec les parties prenantes ;
- la revue documentaire et la reconnaissance du site du projet ;
- l'établissement d'un calendrier opérationnel de réalisation de la mission ;
- l'élaboration et soumission du rapport de démarrage de la mission.

8.2. PHASE 2 : RÉALISATION DES DIFFÉRENTES ÉTUDES

L'objectif poursuivi par cette deuxième phase de la mission du consultant est de mettre à la disposition du maître d'ouvrage:

- des plans architecturaux complets définitifs permettant une bonne réalisation des travaux et une bonne exploitation des locaux, eu égard aux règles en vigueur et celles de l'art ;
- des plans guides de l'exécution des travaux conformes aux règles en vigueur et celles de l'art, tant pour le gros (terrassement, béton – béton armé, maçonnerie) et second œuvre (enduit et revêtement, toiture et étanchéité, peinture, faux plafond) que pour les lots techniques (courant fort et courant faible, climatisation, plomberie, sécurité incendie, énergie secours, énergie renouvelable éventuellement) ;
- un plan de gestion environnementale ;
- un devis quantitatif et estimatif confidentiel de référence ;
- un dossier d'appel d'offres conformes aux exigences du Maître d'Ouvrage et permettant le recrutement des entreprises suivant les procédures retenue par le Maître d'Ouvrage.

Pour atteindre cet objectif, le consultant procédera en trois principales étapes à savoir :

- Étude d'avant-projet sommaire ;
- Étude d'avant-projet détaillé ;
- Élaboration du dossier d'appel d'offre des travaux.

8.2.1. Etude d'avant-projet sommaire

Les études d'avant-projet sommaires consisteront en :

- les levés topographiques d'état des lieux du site du projet ;
- la projection des scénarii architecturaux d'aménagement du bâtiment et des plates-formes ;
- l'élaboration des plans techniques sommaires (gros œuvre, lots techniques, voirie et réseaux divers) ;
- l'évaluation de l'impact environnemental et social de chaque scénario ;
- l'estimation sommaire des différents coûts d'aménagement pour chaque scénario ;
- l'élaboration et soumission du rapport d'étude d'avant-projet sommaire.

La fin de l'étude d'avant-projet sommaire (APS) sera sanctionnée par la remise du rapport de cette étude au maître d'ouvrage. Ce rapport comportera, en outre :

- plans de situation présentant au 1/5000^{ème} les accès aux sites ; l'orientation des bâtiments et les points de repère ;
- les plans d'états des lieux du site (plan de levés topographiques de détails avec les courbes de niveau et l'indication du nord géographique) au 1/500^{ème} ;
- le rapport d'investigation sommaire géotechnique comprenant entre autres :
 - l'aperçu géologique et géotechnique du site ;

- le programme de la reconnaissance géotechnique qui sera réalisée en APD (plan d'implantation des points de sondage, la liste et la quantité des différents essais qui seront réalisés.....)
- les potentiels sites de carrière des matériaux.
- les plans des différents scénarii d'aménagements proposés. Pour chaque scénario, les plans sommaires suivants seront soumis :
 - les plans de masse et les plans d'implantations des différents ouvrages projetés au 1/100^{ème};
 - les vues en plans des différents ouvrages projetés, leurs perspectives, leurs coupes et façades qui en résultent à l'échelle 1/50^{ème} ;
 - les plans de coffrage (à l'échelle 1/50^{ème}) issus du pré-dimensionnement, tant pour la fondation que pour les différents niveaux du bâtiment ;
 - les plans (à l'échelle 1/50^{ème}) d'assainissement, de voirie et réseau divers ;
 - les plans (à l'échelle 1/50^{ème}) d'électricité (courant fort et courant faibles) ;
 - les plans (à l'échelle 1/50^{ème}) de climatisation ;
 - les plans (à l'échelle 1/50^{ème}) de plomberie ;
 - les plans (à l'échelle 1/50^{ème}) de sécurité incendie ;
 - les plans (à l'échelle 1/50^{ème}) d'énergie secours.
- le résumé du rapport de l'étude d'impact environnemental qui sera élaboré par un consultant du Maître d'Ouvrage ;
- l'avant métré quantitatif de chaque scénario d'aménagement proposé ;
- le devis quantité et estimatif confidentiel de référence pour chaque scénario d'aménagement proposé.

La version provisoire du rapport d'avant-projet sommaire sera déposée à la Date T0+30 jours. Le comité de suivi disposera de sept (07) jours pour analyser ce rapport et faire ses choix d'options. Il signifiera ses choix et ses observations au consultant au cours de la restitution publique (avec projection vidéo) qui devra avoir lieu à la date T0+37 jours. Le consultant disposera de 3 jours pour intégrer ces observations et déposer le rapport final d'APS à la date T0+ 40 jours. To étant la date de notification, au consultant, de l'ordre de service de démarrer les prestations.

8.2.2. Rapport de l'étude d'avant-projet détaillé et d'élaboration du dossier d'appel d'offres

La fin de l'étude d'avant-projet détaillé (APD) et d'élaboration du dossier d'appel d'offres sera sanctionnée par la remise du rapport de cette étude au maître d'ouvrage. Ce rapport qui sera en huit (08) volumes, comportera, en autre :

Volume 1 : Le rapport d'études topographiques. Il comportera, entre :

- La méthodologie et la campagne des études topographique menées ;
- Le listing des points levés ;
- Le listing des bornes avec leur coordonnées ;
- Le Plan de masse de l'état des lieux du site;
- Le calcul de la polygonale ;
- Le plan de modélisation numérique du terrain naturel ;
- Le plan de courbe de niveau du terrain ;
- Le calcul éventuel des cubatures ;

Volume 2 : Le rapport d'études architecturales. Il comportera, entre autres :

- le programme architectural détaillé validé par le maître d'ouvrage ;
- le rappel des différentes options architecturales proposées, le rappel de l'option choisie par le Maître d'Ouvrage ;
- le descriptif du projet architectural final, son fonctionnement, ses atouts, l'explicatif du choix des différents choix techniques et des matériaux de constructions retenus ;
- les recommandations pour la bonne réussite de l'exécution des travaux ;
- les plans architecturaux définitifs et détaillés des aménagements proposés, à savoir :
 - Le plan de masse à l'échelle 1/100^{ème} ;
 - Les vue en plan cotées à l'échelle 1/50^{ème} ;
 - Les coupes et façades à l'échelle 1/50^{ème} ;
 - les perspectives à l'échelle 1/50^{ème} ;
 - les détails architecturaux à l'échelle 1/20^{ème}.

Volume 3: le rapport de l'étude géotechnique. Il comportera, entre autre ;

- les normes et documents techniques de référence ;
- la campagne géotechnique exécutée sur sol de fondation ;
- les plans de masse montant l'implantation des différents points de sondage ;
- les résultats obtenus pour chaque type d'essai réalisé in situ et au laboratoire pour le sol d'assise des ouvrages ;
- les résultats de recherche de carrières ;
- les recommandations relatives à la profondeur d'ancrage de fondation
- les recommandations relatives au choix des carrières de matériaux ;
- les recommandations relatives aux dispositions à prendre pour une bonne qualité des travaux qui seront exécutés.

Volume 4 : le rapport d'étude structurale détaillée (gros œuvre). Ce rapport comportera, entre autres :

- les documents de référence ;
- les hypothèses de base ;
- le notes de calcul justificatif des différentes parties d'ouvrages du bâtiment (fondation, poteaux, poutres, escaliers, voiles, dalles, ferme, pannes,) ;
- le plans guides d'exécution de travaux (plan de masse, plan de fondation, plans de coffrage, plans de ferrailage, plans des charpentes, plans des détails).

Volume 5 : le rapport d'étude des installations électrique (courant fort, courant faible, Climatisation, énergie secours). Il comportera, entre autres

- les documents de référence ;
- les hypothèses de base ;
- les notes de calcul justificatif de différents réseaux électriques et de justification de sections des différents câbles électriques ;
- le bilan de puissance ;
- les plans guides d'exécution de travaux de tous les lots (plan de réseau de terre, plan de prise, plan de luminaires et interrupteurs, plan des boîtes et boîtiers ; le tableau divisionnaire
- Plan de chemin de câbles et conduites ;

- Plans des réservations ;
- Plan de sécurité incendie.

Volume 6 : le rapport d'étude de plomberie, assainissement, voirie et réseau divers.

Ce rapport comportera, entre autres :

- les documents de référence ;
- les hypothèses de base ;
- l'évaluation de besoins en eu potables
- les notes de calcul justificatif de différents réseaux d'alimentation d'eau potable, de réseau d'évacuation des eux vannes et eaux usées ;
- la note de calcul justificatif de dimensionnement de la fosse septique ;
- la note de calcul justificatif de dimensionnement des chausses de la voirie ;
- la note de calcul justificatif du dimensionnement hydraulique d'ouvrages d'assainissement (caniveaux et autres) ;
- les lans de chemins de passage des conduites d'alimentation et d'évacuation ainsi que tous les détails d'exécution de la plomberie ;
- les plans guides d'exécution des travaux d'assainissement, voirie et autres réseaux

Volume 7 : le cahier d'avant métré quantitatif ;

Volume 8 : le devis quantitatif et estimatif confidentiel de référence. Ce volume sera transmis au maître d'ouvrage, main à main, sous enveloppe sellée cachetée par le consultant.

La version provisoire du rapport d'avant-projet détaillé sera déposée (en cinq exemplaires) à la Date T0+60 jours. Le comité de suivi disposera de quinze (15) jours pour analyser ce rapport et lui apporter ses amendements. Il signifiera ses observations au consultant au cours de la restitution publique (avec projection vidéo) qui devra avoir lieu à la date T0+75 jours. Le consultant disposera de quatorze (14) jours pour intégrer ces observations et déposer le rapport final d'APD (en cinq exemplaires) à la date T0+ 90 jours. To étant la date de notification, au consultant, de l'ordre de service de démarrer les prestations.

8.3. PHASE 3 : ÉLABORATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION, DÉPOUILLEMENT ET ANALYSE DES OFFRES DES ENTREPRISES

Le dossier d'appel d'offres qui sera élaboré par le consultant sera conforme au modèle et exigences du Maître d'ouvrage. Ce dossier sera en deux volumes.

Le **Volume 1** comprendra respectivement :

- Le sommaire ;
- La lettre d'invitation ;
- Les instructions aux soumissionnaires ;
- Les donnes particulières ;
- Les termes de références avec le formulaire types pour la soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires ;
- Le cadre du devis quantitatif et estimatif ;
- Le modèle de contrat ;
- Le modèle de garantie d'avance de démarrage ;

- Le modèle du procès-verbal de réception provisoire ;
- Le modèle de réception définitive.

Le **Volume 2** comprendra les plans guides de l'exécution des travaux. Il s'agit de tous les plans élaborés à l'issue de l'étude d'avant-projet détaillé.

La version provisoire Rapport d'élaboration du dossier d'appel d'offres sera déposée (en cinq exemplaires) à la Date T0+60 jours. Le comité de suivi disposera de quinze (15) jours pour analyser ce rapport et lui apporter ses amendements. Il signifiera ses observations au consultant au cours de la restitution publique (avec projection vidéo, au même moment que le rapport APD) qui devra avoir lieu à la date T0+75 jours. Le consultant disposera de quatorze (14) jours pour intégrer ces observations et déposer le rapport final d'élaboration du dossier d'appel d'offres (en cinq exemplaires) à la date T0+ 90 jours. To étant la date de notification, au consultant, de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Durant la passation des marches des entreprises, le consultant :

- fera la visite guidée des sites aux candidats. Au cours de cette visite, il expliquera aux candidats les différentes tâches projetées tout en attirant leur attention sur les particularités de chaque option choisie ;
- participera au dépouillement des offres des soumissionnaires ;
- participera à l'évaluation des offres des soumissionnaires. Au cours de cette évaluation, il se prononcera sur les méthodologies proposées par les soumissionnaires et éclairera le maître d'ouvrage dans les prises de décisions techniques.

8.4. PHASE 4 : CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX PAR LES ENTREPRISES

Le consultant réalisera la mission de surveillance et contrôle des travaux en trois (03) principales phases à savoir :

- Contrôle technique préalable au démarrage des travaux ;
- Contrôle et supervision durant l'exécution des travaux proprement dits ;
- Organisation administrative de la mission.

8.4.1. Contrôle technique préalable au démarrage des travaux

Il consiste en la validation du dossier d'exécution de l'entreprise.

8.4.2. Contrôle et supervision des travaux proprement dits

Durant l'exécution des travaux, le contrôle consistera en :

- Contrôle technique ;
- Contrôle administratif et financier ;
- Élaboration et soumission des rapports de contrôle et surveillance des travaux : Rapports mensuels ; Rapport trimestriel ; Rapports circonstanciels.

1.1.1. PHASE 5 : RÉCEPTION DES TRAVAUX ET GESTION DE LA PÉRIODE DE GARANTIE

Durant la période couvrant l'achèvement des travaux, les interventions du consultant seront encore décomposées selon sous-ensembles de tâche suivants :

- Tâches techniques ;
- Tâches administratives et financières ;
- Contrôle durant la période couvrant la garantie après la réception provisoire
- Élaboration et soumission des rapports suivant : le rapport de fin de chantier ; le rapport de clôture de chantier ; les rapports circonstanciels en cas de besoin ;
- Élaboration et soumission du dossier de recollement qui comportera entre autre : les plans d'ensemble et de détail conformes à l'exécution puis les notices de fonctionnement et d'entretien accompagnées de consignes d'exploitation de l'ouvrage.

Tous ces rapports précités seront approuvés par le Maître d'Ouvrage avant leur transmission aux organismes de financement.

9. CALENDRIER ACTUALISÉ DES ACTIVITÉS DU CONSULTANT.

Le calendrier actualisé des activités du consultant est présenté en annexe.

CONCLUSION

En somme le consultant signale qu'il a bien commencé la mission. Tout en remerciant le Maître d'Ouvrage pour toutes les dispositions qu'il a prises pour le bon démarrage de la mission, il le rassure qu'il prendra toutes les dispositions pour que les différentes phases de la mission se fassent dans le délai contractuel.

Fait à Lomé, le 10 Aout 2022

Le Mandataire,

PASSAW B. Badébana



ANNEXES



Université
de Lomé

CENTRE D'EXCELLENCE
REGIONAL POUR LA MAITRISE
DE L'ELECTRICITE (GERME)



LISTE DE PRESENCE

NATURE
OBJET

Session de remise officielle du pite du
GERME au Gouverneur de SINGEXT
Salle du Conseil de
28 Juillet 2022

LIEU
DATE

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	GRADE	FONCTION	TELEPHONE / MAIL	EMARGEMENT
01	Prof AJAYON Ayité SA	M	PT	DIRECTEUR GERME	90174763 ajayon@germe.lome.tg	[Signature]
02	PALANGA Eyedeki S.	M	MC	Rep. de Section & hopital	90171260 palangaeyedeki@gmail.com	[Signature]
03	ADJATO Koko Grahon	M		Technicien Sup BET	92991777 adjatograhon@gmail.com	[Signature]
04	PASSAN B Badohoro	M		Maitrise / BET	90124196 passanbadohoro@gmail.com	[Signature]
05	BATCHOUNI W.	M		Architecte / BET	90815402 batchouniw@gmail.com	[Signature]
06	SEBIOU Igoma	M		Ing. GC ENSI/UL	90064425	[Signature]
07	TCHAKALA Iboaku	M	MC	Directeur DGDU	90022447	[Signature]
08	AGBETOHO Koumouho	M		DA/DGDU	90213376	[Signature]
09	KOUTO Jaovi A.	M		Ing. GC DPP-UL	98500646	[Signature]
10	AKWE-BATCHI K.	M	A	Membre GERME	9034670	[Signature]
11	SETEKPO Ayikah	M	PAT	PAT ENR-GE	90189677	[Signature]

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	GRADE	FONCTION	TELEPHONE / MAIL	EMARGEMENT
12	DOUOU-SEGA A. Aguelé	M	PAF	Membre CPA-PRMP	91-75-32-45 ayawetking@a gmail.com	
13	MAMOUSSOU. Fouziat	F	PAI	membre CPA-PRMP	90-65-98-23 olévia.mamoudoug ma.f.	
14	NOUGBLEGA Yewovi	M	MC	DSG-CERME	90218796/myeongbalyalcof h.cerme	
15	MANI K. Damgou	M	MC	DA-CERME	91798872/ keongnine@gmail.com	
16	Prof BANNI Magline	M	PT	Membre-CERME	magbanni@yahoofr	
17	ADEMUA Isiaka	M	MA	Membre CERME	caudieroke@gmail.com	
18	SAGNA Koffi	M	MA	Prof Serr.Sam.Suisse	90395876/sakobeni@gmail.com	
19	LARE Yendoubé	M	MC	Membre CERME	90227989/yenlare@yahoo.fr	
20	MOUZOU Emowé	M	A	Membre CERME	91589656 ukzou1@gmail.com	
21	ASSOGABA Kessi	M		Expert en saube- gardes	90391300/assogbabakely @gmail.com	
22	KOUGLO Kodjo Maxime	M	Master	Etrudiant	98378074/kouglomaxim@gmail .com	
23	AMAVI Agaté	M	Master	Etrudiant	9098004 ayibonavia5@gmail- com	
24	KROU Iparbé	M	Master	Etrudiant	93995224/parceoyarbee@gmail.com	
25	ALI-TACIBA Abdul-Razak	M	Doctorant	Etrudiant	9977861 aritagba9@gmail.com	
26	GBOULO D. Alyouise	M	Doctorant	Etrudiant	91059476/alyouise.d@gmail.com	
27	TISSORA A. J.	M	Master	Etrudiant	91539611/tissorajohn08@gmail.com	
28	AKO Ognanmi	M	Doctorant	Etrudiant	98225990 akobome95@gmail.com	
29	AKODA Kessi	M	Master	Etrudiant	97397165 akodakessi341@gmail.com	

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	GRADE	FONCTION	TELEPHONE / MAIL	EMARGEMENT
30	Mahamadou Sahibou Mb Faye	M	Master	Etudiant	93 96-8287	Signature
31	Behau Bourchawaki Sidi Moussa	M	Master	Etudiant	70 88 56 41	Signature
32	AGBOSSOU KOSTOU	M	Dr.	Enseignant	92 53 77 2	Signature
33	AMOU Komi A.	M	MC	Enseignant	90 19 78 74 / mapkamou@yahoo.fr	Signature
34	HOUNSI Ayi Aïfe	M	MA	Enseignant	90 11 31 30 / pomeetfl@gmail.com	Signature
35	YASSER ABDELKARIM	M	Master	Etudiant	70 88 54 43 / yasserproject@gmail.com	Signature
36	BANETO Mazarah	M	MC	Responsable EPA	90 31 58 37 / banetopaul@gmail.com	Signature
37	Hama Hing Abdoulkadi	M	Master	Etudiant	93 96 83 97 / hamahamadoulkadi@gmail.com	Signature
38	KPELOU Pali	M	MA	Membre CERNE	90 82 43 81 / palipebou@gmail.com	Signature
39	GARETISSE TOSSOU K.S.	M	MC	Resp. Liaison Ind. CERNE	90 81 17 50 / gometgaret@hotmail.com	Signature
40	ALIKRENOU ENOWA	M		SGF - CERNE	72 33 07 24 / alikrenou2008@yahoo.fr	Signature
41	ATTIGAH Anare	M	Master	Etudiant	90 70 28 38 / anareattigah@gmail.com	Signature
42	GABA Jean Jacques Ekoué	M	Master	Etudiant	93 41 24 88 / gabajeanyjacques@gmail.com	Signature
43	DJOU MATO Kouyou Fofé Rimi	M	Master	Etudiant	33 40 13 40 / djoumatoboufofe@gmail.com	Signature
44	AGBOH Kodjo Victor	M	Master	Etudiant	96 33 79 39	Signature
45	BAGNINI T. Honoré	F	PAT	Secrétaire CERNE	97 5 70 55	Signature
46	DJONGOU LAREK K	M		SPTL - CERNE	bagmiorfflorance2@gmail.com 90 54 62 58 / djongou2014@gmail.com	Signature

Reçu le 25-07-2022



Lomé, le 25 juillet 2022.

A
Madame la Personne Responsable des
Marchés Publics de l'Université de Lomé.

Objet :

Réalisation des études architecturales, techniques et
la surveillance et le contrôle des travaux de construction
du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME,
Marché numéro 00804/2022/CR/UL-CERME/PI/IDA.

Phase des études architecturales et techniques

Demande :

- d'organisation de la réunion de cadrage ;
- de la programmation de la visite de remise des sites ;
- de la mise à disposition des documents disponibles.

Madame,

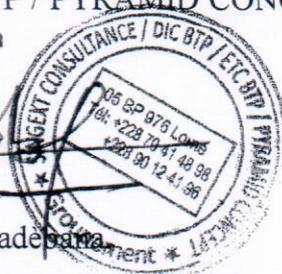
Suite à l'approbation de notre marché numéro 00804/2022/CR/UL-CERME/PI/IDA, et afin de nous permettre de vite avancer dans l'élaboration des études architecturales et techniques, nous avons l'honneur de solliciter auprès de votre haute bienveillance,

- l'organisation de la réunion de cadrage avec toutes les parties prenantes ;
- la programmation de la visite de remise des sites ;
- et la mise à notre disposition des documents disponibles relatifs au projet.

Tout en vous remerciant pour la confiance que vous avez accordée au groupement de bureau d'études et contrôle SINGEXT CONSULTANCE / ETC-BTP / DIC-BTP / PYRAMID CONCEPT, veuillez agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire : PASSAW BABI Badé
Titre du signataire : Mandataire
Nom du Consultant : Groupement
SINGEXT CONSULTANCE / DIC BTP/ ETC
BTP / PYRAMID CONCEPT
Adresse : Lomé - Avédji ;
05 BP: 976 Lomé, TOGO
Tél. +228 70 41 48 98 / 90 12 41 96,
E-mail : singextconsultancebtp@gmail.com



Lomé, le 01 Août 2022.

A

Madame la Personne Responsable des
Marchés Publics de l'Université de Lomé.

Objet :

Réalisation des études architecturales, techniques et
la surveillance et le contrôle des travaux de construction
du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME,
Marché numéro 00804/2022/CR/UL-CERME/PI/IDA.

Phase des études architecturales et techniques

Transmission du calendrier actualisé des activités

Madame,

Dans le cadre de la mission citée en objet, et suite à la remise du site, nous avons l'honneur de vous transmettre le calendrier actualisé des activités.

Nous saisissons l'occasion pour vous rappeler que les documents dont nous avons besoin sont, entre autres :

- Le plan directeur d'aménagement du site de l'Université de Lomé ;
- Les rapports d'études géotechniques et topographiques sur les sites de construction des bâtiments voisins existants ;
- Les rapports d'études sur les autres centres d'excellence de l'Université de Lomé ;
- Les plans des réseaux (électricité, eau, téléphone, fibre optiques) existants sur le site de l'Université de Lomé en général et sur le site du projet en particulier ;
- La Politique d'aménagement au sein de l'Université de Lomé en termes d'architecture, technique et pédagogique ;
- Les normes éventuelles et exigences particulières du CERME ;
- Le programme architectural, s'il existe déjà ;
- Les plans d'esquisses du projet s'il y en a ;
- Etc

Aussi, voudriez-vous prendre des mesures nécessaires afin de faciliter les mouvements de nos experts et de nos différentes équipes dans l'enceinte de l'Université de Lomé.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

Le Mandataire

PASSAW B. Badèbana,

P.J : Calendrier actualisé des activités

Copie : CERME

Lomé, le 01 Août 2022.

A

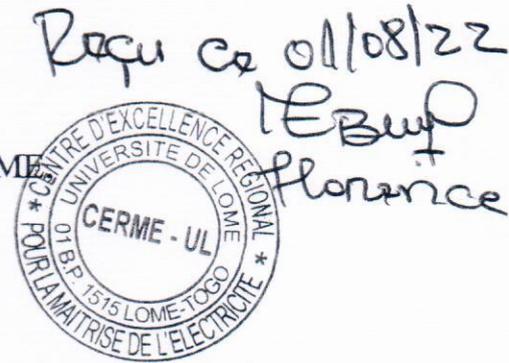
Madame la Personne Responsable des
Marchés Publics de l'Université de Lomé.

Objet :

Réalisation des études architecturales, techniques et
la surveillance et le contrôle des travaux de construction
du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME
Marché numéro 00804/2022/CR/UL-CERME/PI/IDA.

Phase des études architecturales et techniques

Transmission du calendrier actualisé des activités



Madame,

Dans le cadre de la mission citée en objet, et suite à la remise du site, nous avons l'honneur de vous transmettre le calendrier actualisé des activités.

Nous saisissons l'occasion pour vous rappeler que les documents dont nous avons besoin sont, entre autres :

- Le plan directeur d'aménagement du site de l'Université de Lomé ;
- Les rapports d'études géotechniques et topographiques sur les sites de construction des bâtiments voisins existants ;
- Les rapports d'études sur les autres centres d'excellence de l'Université de Lomé ;
- Les plans des réseaux (électricité, eau, téléphone, fibre optiques) existants sur le site de l'Université de Lomé en général et sur le site du projet en particulier ;
- La Politique d'aménagement au sein de l'Université de Lomé en termes d'architecture, technique et pédagogique ;
- Les normes éventuelles et exigences particulières du CERME ;
- Le programme architectural, s'il existe déjà ;
- Les plans d'esquisses du projet s'il y en a ;
- Etc

Aussi, voudriez-vous prendre des mesures nécessaires afin de faciliter les mouvements de nos experts et de nos différentes équipes dans l'enceinte de l'Université de Lomé.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.



Le Mandataire

PASSAW B. Badèbana,

P.J : Calendrier actualisé des activités

Copie : CERME



Université
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 27 JUIL 2022

CABINET DU PRESIDENT

=====

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

N° 430 /UL/CP/PRMP/07-2022

*La Personne Responsable
des Marchés Publics*

à

Monsieur le Mandataire du groupement
SINGEXT CONSULTANCE, ETC BTP, DIC-
BTP et PYRAMID CONCEPT
Tél : +228 70 41 48 98/90 12 41 96

Lomé

Objet : Marché N° 00804/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA

Invitation à la remise officielle du site au titulaire en vue de la réalisation des études et surveillance et contrôle des travaux de construction du bloc administratif et pédagogique du CERME.

Monsieur le Mandataire,

Suite à la notification d'attribution définitive du marché référencé en objet et relatif à la «**Sélection d'un cabinet pour la réalisation des études architecturales, techniques et la surveillance et le contrôle des travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME** » dont vous êtes titulaire,

j'ai l'honneur de vous inviter à la remise officielle du site qui se tiendra le **jeudi, 28 juillet 2022 à 15h00 GMT** sur le site, objet de votre mission en face de l'amphi Ampah JOHNSON, non loin du CHU Campus (côté Nord-Ouest).

En prélude à la cérémonie de remise de site, il se tiendra une séance de cadrage entre nos deux (02) parties et à laquelle il est attendu de votre groupement, la présentation sur sa compréhension des termes de référence (Tdr) et sa méthodologie pour la réussite de la mission selon les règles de l'art.

La cérémonie de la remise du site se déroulera conformément au programme ci-joint.

Vous voudriez bien prendre des dispositions nécessaires pour la présence effective et active du groupement à ces deux (02) activités devant meubler la remise du site.

Veillez agréer, **Monsieur le Mandataire**, mes salutations distinguées.


Mme Cicavi Akuavi SOSSOU



PJ: (1) Programme du déroulement de la remise du site



Université
de Lomé

**CENTRE D'EXCELLENCE
REGIONAL POUR LA MAITRISE
DE L'ELECTRICITE (CERME)**



REMISE DU SITE AU GROUPEMENT SINGEXT CONSULTANCE, ETC BTP, DIC-BTP et PYRAMID CONCEPT, TITULAIRE DU MARCHE N°00804/2022/DRP/UL-CERME/T/IDA RELATIF « Sélection d'un cabinet pour la réalisation des études architecturales, techniques et la surveillance et le contrôle des travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME »

DATE : 28/07/2022 HEURE : 15 h 00 GMT

LIEU : Enceinte de l'UL Séance de cadrage : Salle de conférence de l'ENSI ou du CERSA et site des prestations : En face de l'Amphi JOHSON

AC : UL-CERME

Titulaire : groupement SINGEXT CONSULTANCE, ETC BTP, DIC-BTP et PYRAMID CONCEPT

PROGRAMME DU DEROULEMENT DES ACTIVITES

PERIODES	ACTIVITES	Acteurs
14H50 - 15H 00	Arrivée et installation des Participants	Organisateurs
15H 00 - 15H 10	Mots de bienvenue d'ouverture et de cadrage	PRMP-UL ou son Représentant
15H 10 - 15H 20	Présentation du marché, ses objectifs et livrables attendus ainsi que les urgences inhérentes- Rappel du Cahier de charges du Titulaire-obligations des parties	Directeur du CERME ou son Représentant
15H 20 - 15H 30	Brève présentation de la méthodologie proposée par le Titulaire pour la mission, y compris le chronogramme actualisé et autres aspects liés à la réussite des prestations indues	Groupement SINGEXT CONSULTANCE, ETC BTP, DIC-BTP et PYRAMID CONCEPT
15H 30 - 15H 45	Débats et échanges	Participants
15H 45 - 15H 50	Mot du Directeur de la DPP ou son Représentant (Recommandations et attentes en matière de gestion du site en lien avec le règlement domanial au sein de l'UL)	DPP ou son Représentant
15H 50 - 15H 55	Mot du Directeur de la DGDU ou son Représentant (Recommandations et attentes en matière de la qualité des prestations et ouvrage à livrer selon les normes standards en général et celles relatives aux infrastructures au sein de l'UL)	DGDU ou son Représentant
15H 55 - 16H 15	Départ et visite du site	Organisateurs
16H 15 -16 1H 20	Mot de remise du site au groupement SINGEXT CONSULTANCE, ETC BTP, DIC-BTP et PYRAMID CONCEPT	PRMP ou DPP ou son représentant
16H 20- 16H 25	Mot du Titulaire après la remise du site	Groupement SINGEXT CONSULTANCE, ETC BTP, DIC-BTP et PYRAMID CONCEPT
16H 25 - 16H 30	Mot de remerciements et de clôture	PRMP-UL



Université
de Lomé

Lomé, le 12 2 JUIL 2022

CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

N° 422 /UL/CP/PRMP/07-2022

*La Personne Responsable
des Marchés Publics*

à

Monsieur le Mandataire
du groupement SINGEXT
CONSULTANCE/ ETC BTP /DIC-BTP/
ET PYRAMID CONCEPT
05 BP 976 Lomé
Tél : +228 70 41 48 98/90 12 41 96

Objet : DP N° 02C/2021/UL-CERME du 11/11/2021
Notification d'attribution définitive du marché

Monsieur le Mandataire,

Dans le cadre de la procédure référencée en objet, suite à la notification d'attribution provisoire du marché au titre de la « Sélection d'un cabinet pour la réalisation des études architecturales techniques et la surveillance et le contrôle des travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME » suivant courrier N° 335/UL/CP/PRMP/05-2022 du 31 mai 2022 et après l'approbation du contrat inhérent,

j'ai l'honneur de vous notifier que votre **groupement**, soumissionnaire ayant obtenu la **note globale la plus élevée (96,70 sur 100 points)** et initialement attributaire provisoire du marché selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC), objet de concurrence, **est déclaré attributaire définitif** pour un montant de **cinquante-deux millions cent soixante-dix-huit mille (52 178 000) FCFA** toutes taxes comprises (TTC).

Je vous invite, à cet effet, à prendre connaissance des résultats définitifs de l'évaluation comme l'indique le tableau en annexe.

Veillez agréer, **Monsieur le Mandataire**, mes salutations distinguées.


Mme Cicavi Akuavi SOSSOU




Université
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 22 JUIL 2022

CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

N° 419 /UL/CP/PRMP/07-2022

*La Personne Responsable
des Marchés Publics*

à

Monsieur le Mandataire du groupement
SINGEXT CONSULTANCE, ETC BTP,
DIC-BTP ET PYRAMID CONCEPT
05 BP 976 Lomé
Tél : (00228) 70 41 48 98/90 12 41 96
Email : singextconsultancebtp@gmail.com

Lomé -TOGO

LETTRE DE NOTIFICATION

La présente a pour but de vous notifier que votre proposition en date du 06 décembre 2021 pour la réalisation des études architecturales, techniques et la surveillance et le contrôle des travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME), objet de la demande de propositions (DP) n° 02C/2021/UL-CERME du 11 novembre 2021, pour un montant hors taxes (HT) de quarante-sept millions quatre cent quatre-vingt mille (47 480 000) francs CFA, soit un montant toutes taxes comprises (TTC) de cinquante-deux millions cent soixante-dix-huit mille (52 178 000) francs CFA a été acceptée par nos services.

Nous vous informons que le marché n° 00804/2022/CR/UL-CERME/PI/IDA approuvé le 21 juillet 2022, vous est attribué définitivement.

Nous vous donnons l'ordre de procéder à l'exécution du marché, à compter de la date de réception de la présente lettre de notification, pour un délai maximum de quatorze (14) mois dont trois (03) mois pour les études et onze (11) mois pour la surveillance et le contrôle des travaux.

Vous voudrez aussi bien prendre attache avec la direction du CERME, pour l'exécution du présent marché.

Veillez agréer, Monsieur le Mandataire, mes salutations distinguées.


Mme Cicavi Akuavi SOSSOU
responsable des Marchés Publics

**RESULTATS DEFINITIFS DE L'EVALUATION COMBINEE DES PROPOSITIONS
TECHNIQUES ET FINANCIERES**

AUTORITE CONTRACTANTE : UNIVERSITE DE LOME		
PROJET : CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL POUR LA MAITRISE DE L'ELECTRICITE (CERME)		
OBJET DE LA PROCEDURE : « Sélection d'un cabinet pour la réalisation des études architecturales, techniques et la surveillance et le contrôle des travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME » Nombre de missions : 01 Méthode requise pour la concurrence : Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC)		Lomé, le 22 juillet 2022
CANDIDATS INVITES	(1) Cabinet Foli EKUE AKPA (CAFEA) ((00228) 90 05 66 39, cafea2004@yahoo.fr), (2) Groupement SINGEXT CONSULTANCE & ETC BTP (00228) 22 19 77 96/90 12 41 96/98 43 60 19, singextconsultancebtp@gmail.com , (3) EVP (00228) 70 54 67 11/98 41 13 35, evptogo.direction@gmail.com , evptogo.direction@evptogo.com , (4) AGENCE DESCO ((00228) 90 03 33 53, agencedesco@yahoo.fr), (5) FAITHFUL & PARTNERS GROUP Sarl ((00228) 91 52 93 36, Archidave91@gmail.com , (6) CEITP (00226) 25 36 67 12/25 41 46 28/71 02 30 54/78 96 92 00/74 00 15 51, ceitp.sarl@gmail.com , (7) ARCHINOVA SARLU ((00228) 22 51 49 44/ 90 04 11 45 et (8) CIP-AFRIQUE ((00228) 91 01 78 17/ 22 22 36 70, Tokoin dogbeavou, Email : cip_afric@yahoofr .	
SOUSSIONNAIRES	Groupements (1) SINGEXT CONSULTANCE & DIC BTP/ ETC BTP/PYRAMID CONCEPT, (2) CIP-AFRIQUE & EZA architectures, (3) CAFEA & KAMLIN, (4) DESCO & DECO-IC, (5) FAITHFUL & PARTNERS GROUP Sarl, FAITHFUL & PARTNERS/ ARCHITECTES et (6) DEVELOPPEURS et EVP & HA Consult/ ARDI.	
SOUSSIONNAIRES DONT LES PROPOSITIONS SONT ECARTEES		
N°	SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
1	Groupement EVP & HA Consult/ ARDI	Pli réceptionné (remis) en retard (hors délai). Non-conformité aux dispositions de la clause 15.5 des instructions aux candidats (IC) et celle 15.5 des données particulières de la note d'informations (DP).
2	Groupement FAITHFUL & PARTNERS GROUP Sarl, FAITHFUL & PARTNERS/ ARCHITECTES et DEVELOPPEURS	Proposition financière non présentée dans une enveloppe séparée de celle de la proposition technique. Non-conformité aux dispositions de la clause 15.4 des instructions aux candidats (IC) et celle 15.4 des données particulières de la note d'informations (DP).
SCORES OBTENUS ET CLASSEMENT A L'ISSUE DE L'EVALUATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES		
SOUSSIONNAIRES	SCORES OBTENUS	CLASSEMENT
Groupement DESCO & DECO-IC	97,80	1 ^{er}
Groupement SINGEXT CONSULTANCE & DIC BTP/ ETC BTP/PYRAMID CONCEPT	95,36	2 ^{ème}
Groupement CIP-AFRIQUE & EZA ARCHITECTURE	89,11	3 ^{ème}
Groupement Foli EKUE AKPA (CAFEA) & KAMLIN	88,18	4 ^{ème}
SOUSSIONNAIRES QUALIFIES (AYANT OBTENU LE SCORE MINIMUM DE 70/100 POINTS REQUIS) POUR L'OUVERTURE DES PROPOSITIONS FINANCIERES		
CABINETS	SCORES OBTENUS	CLASSEMENT
Groupement DESCO & DECO-IC	97,80	1 ^{er}
Groupement SINGEXT CONSULTANCE & DIC BTP/ ETC BTP/PYRAMID CONCEPT	95,36	2 ^{ème}
Groupement CIP-AFRIQUE & EZA ARCHITECTURE	89,11	3 ^{ème}

Groupement Foli EKUE AKPA (CAFEA) & KAMLINÉ	88,18	4 ^{ème}
---	-------	------------------

DATE D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS FINANCIERES : 09 mai 2022

RESULTATS APRES L'OUVERTURE DES PROPOSITIONS FINANCIERES

SOUMISSIONNAIRES	EVALUATION TECHNIQUE			EVALUATION FINANCIERE		EVALUATION COMBINEE	
	Score technique S(t)	Score technique pondéré $S(t)T = S(t) \times T$	Classement	Score financier S(f)	Score financier pondéré $S(f)P = S(f) \times P$	Score combiné $S(t)T + S(f)P$	Classement
Gpt SINGEXT CONSULTANCE & DIC BTP/ ETC BTP/ PYRAMID CONCEPT	95,36	66,75	2 ^e	99,83	29,95	96,70	1 ^{er}
Gpt CIP-AFRIQUE & EZA architectures	89,11	62,38	3 ^e	100	30,00	92,38	2 ^e
Gpt Foli EKUE AKPA (CAFEA) & KAMLINÉ	88,18	61,73	4 ^e	96,16	27,95	89,67	3 ^e
Gpt DESCO & DECO-IC	97,80	68,46	1 ^{er}	57,69	17,31	85,77	4 ^e

PROPOSITIONS FINANCIERES

SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS LUS PUBLIQUEMENT (FCFA TTC)	MONTANTS APRES CORRECTION (FCFA TTC)
Gpt SINGEXT CONSULTANCE & DIC BTP/ ETC BTP/PYRAMID CONCEPT	56 026 400	52 178 000
Gpt CIP-AFRIQUE & EZA architectures	52 088 000	52 088 000
Gpt Foli EKUE AKPA (CAFEA) & KAMLINÉ	56 905 500	55 911 000
Gpt DESCO & DECO-IC	92 063 600	90 296 000

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

NOM DU CONSULTANT (AYANT OBTENU LE SCORE COMBINE (TECHNIQUE ET FINANCIER) LE PLUS ELEVE)	Groupement SINGEXT CONSULTANCE & DIC BTP/ ETC BTP/PYRAMID CONCEPT, (00228) 22 19 77 96/90 12 41 96/98 43 60 19, Email : singextconsultancebtp@gmail.com	
MONTANT	47 480 000 FCFA HT, soit 52 178 000 FCFA TTC	
DELAI D'EXECUTION DES PRESTATIONS	GLOBAL	14 mois
	ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES	03 mois
	MISSION DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE	11 mois
PART DU MARCHÉ SOUMISE A LA SOUS-TRAITANCE	: Sans objet	
PRISE EN COMPTE DE VARIANTE	: Sans objet	
PROCEDURE DEROGATOIRE (MOTIFS LE CAS ECHEANT)	: Sans objet	

La publication du présent avis est effectuée en application des articles 69 et 70 du décret n° 2009-277/PR du 11 novembre 2009 portant code des marchés publics et délégations de service public.

Mme Cicavi Akuavi SOSSOU





Université
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 31 MAI 2022

CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

N° 335 /UL/CP/PRMP/05-2022

*La Personne Responsable
des Marchés Publics*

à

Monsieur le Mandataire du groupement
SINGEXT CONSULTING & DIC BTP/ETC
BTP/PYRAMID
Tél : +228 22 21 78 97/90 81 04 40

Lomé

Objet : DP N° 02C/2021/UL-CERME
(Notification d'attribution provisoire du marché
et invitation aux négociations du contrat)

Monsieur le Mandataire,

Dans le cadre de la procédure référencée en objet et suite à l'évaluation combinée des propositions techniques et financières afférentes à la « Sélection d'un cabinet pour la réalisation des études architecturales, techniques et la surveillance et le contrôle des travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME »,

j'ai l'honneur de vous notifier que votre groupement a obtenu la note globale la plus élevée de **96,70 sur 100 points**, suivant la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC), objet de concurrence et dont la proposition financière toutes taxes comprises après correction est de **cinquante-deux millions cent soixante-dix-huit mille (52 178 000) francs CFA**.

De ce fait, le groupement **SINGEXT CONSULTING & DIC BTP/ ETC BTP/PYRAMID**, est déclaré attributaire provisoire du marché.

Vous trouverez, en annexe, les résultats de l'évaluation combinée des propositions techniques et financières.

Pour la suite de la procédure, vous voudriez bien prendre part à la séance de **négociations du marché** qui se tiendra le **vendredi, 03 juin 2022 à 15 heures 30 minutes GMT** dans la Salle de réunion n° 2 de l'Université de Lomé, sise dans l'enceinte du lycée de Tokoin 1, porte 013.

Veillez agréer, Monsieur le Mandataire, mes salutations distinguées.



Mme Cicavi Akuavi SOSSQU

PJ : Résultats de l'évaluation combinée des propositions techniques et financières

RESULTATS DE L'EVALUATION COMBINEE DES PROPOSITIONS TECHNIQUES ET FINANCIERES

AUTORITE CONTRACTANTE : UNIVERSITE DE LOME		
PROJET : CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL POUR LA MAITRISE DE L'ELECTRICITE (CERME)		
OBJET DE LA PROCEDURE : « <i>Sélection d'un cabinet pour la réalisation des études architecturales, techniques et la surveillance et le contrôle des travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME</i> » Nombre de missions : 01 Méthode requise pour la concurrence : <i>Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC)</i>		Lomé, le 30 mai 2022
CANDIDATS INVITES	(1) Cabnet Foli EKUE AKPA (CAFEA) ((00228) 90 05 66 39, cafea2004@yahoo.fr), (2) Groupement SINGEXT CONSULTING & ETC BTP (00228) 22 19 77 96/90 12 41 96/98 43 60 19, singextconsultancebtp@gmail.com , (3) EVP (00228) 70 54 67 11/98 41 13 35, evptogo.direction@gmail.com , evptogo.direction@evptogo.com , (4) AGENCE DESCO ((00228) 90 03 33 53, agencedesco@yahoo.fr), (5) FAITHFUL & PARTNERS GROUP Sarl ((00228) 91 52 93 36, Archidave91@gmail.com), (6) CEITP (00226) 25 36 67 12/25 41 46 28/71 02 30 54/78 96 92 00/74 00 15 51, ceitp.sarl@gmail.com , (7) ARCHINOVA SARLU ((00228) 22 51 49 44/ 90 04 11 45 et (8) CIP-AFRIQUE ((00228) 91 01 78 17/ 22 22 36 70, tokoin dogbeavou, Email : cip_afric@yahoo.fr	
SOUSSIONNAIRES	Groupements (1) SINGEXT CONSULTING & DIC BTP/ ETC BTP/PYRAMID, (2) CIP-AFRIQUE & EZA architectures, (3) CAFEA & KAMLIN, (4) DESCO & DECO-IC, (5) FAITHFUL & PARTNERS GROUP Sarl, FAITHFUL & PARTNERS/ ARCHITECTES et (6) DEVELOPPEURS et EVP & HA Consult/ARDI	
SOUSSIONNAIRES DONT LES PROPOSITIONS SONT ECARTEES		
N°	SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
1	Groupement EVP & HA Consult/ARDI	Pli réceptionné (remis) en retard (hors délai). Non-conformité aux dispositions de la clause 15.5 des instructions aux candidats (IC) et celle 15.5 des données particulières de la note d'informations (DP).
2	Groupement FAITHFUL & PARTNERS GROUP Sarl, FAITHFUL & PARTNERS/ ARCHITECTES et DEVELOPPEURS	Proposition financière non présentée dans une enveloppe séparée de celle de la proposition technique. Non-conformité aux dispositions de la clause 15.4 des instructions aux candidats (IC) et celle 15.4 des données particulières de la note d'informations (DP).
SCORES OBTENUS ET CLASSEMENT A L'ISSUE DE L'EVALUATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES		
SOUSSIONNAIRES	SCORES OBTENUS	CLASSEMENT
Groupement DESCO & DECO-IC	97,80	1er
Groupement SINGEXT CONSULTING & DIC BTP/ ETC BTP/PYRAMID	95,36	2ème
Groupement CIP-AFRIQUE & EZA ARCHITECTURE	89,11	3ème
Groupement Foli EKUE AKPA (CAFEA) & KAMLIN	88,18	4ème
SOUSSIONNAIRES QUALIFIES (AYANT OBTENU LE SCORE MINIMUM DE 70/100 POINTS REQUIS) POUR L'OUVERTURE DES PROPOSITIONS FINANCIERES		
CABINETS	SCORES OBTENUS	CLASSEMENT
Groupement DESCO & DECO-IC	97,80	1er
Groupement SINGEXT CONSULTING & DIC BTP/ ETC BTP/PYRAMID	95,36	2ème
Groupement CIP-AFRIQUE & EZA ARCHITECTURE	89,11	3ème
Groupement Foli EKUE AKPA (CAFEA) & KAMLIN	88,18	4ème

DATE D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS FINANCIERES : 09 mai 2022

RESULTATS APRES L'OUVERTURE DES PROPOSITIONS FINANCIERES

SOUSSIONNAIRES	EVALUATION TECHNIQUE			EVALUATION FINANCIERE		EVALUATION COMBINEE	
	Score techni que S(t)	Score technique pondéré S(t)T = S(t) x T	Classe ment	Score financier S(f)	Score financier pondéré S(f) p = S(f) x P	Score combiné S(t)T+ S(f) P	Classe ment
Gpt SINGEXT CONSULTING & DIC BTP/ ETC BTP/ PYRAMID	95,36	66,75	2è	99,83	29,95	96,70	1 ^{er}
Gpt CIP-AFRIQUE & EZA architectures	89,11	62,38	3è	100	30,00	92,38	2è
Gpt Foli EKUE AKPA (CAFEA) & KAMLINE	88,18	61,73	4è	96,16	27,95	89,67	3è
Gpt DESCO & DECO-IC	97,80	68,46	1er	57,69	17,31	85,77	4è

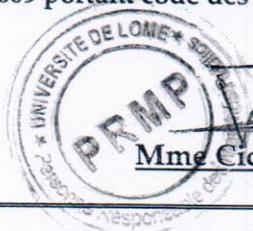
PROPOSITIONS FINANCIERES

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS LUS PUBLIQUEMENT (FCFA TTC)	MONTANTS APRES CORRECTION (FCFA TTC)
Gpt SINGEXT CONSULTING & DIC BTP/ ETC BTP/PYRAMID	56 026 400	52 178 000
Gpt CIP-AFRIQUE & EZA architectures	52 088 000	52 088 000
Gpt Foli EKUE AKPA (CAFEA) & KAMLINE	56 905 500	55 911 000
Gpt DESCO & DECO-IC	92 063 600	90 296 000

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

NOM DU CONSULTANT (AYANT OBTENU LE SCORE COMBINE (TECHNIQUE ET FINANCIER) LE PLUS ELEVE	Groupement SINGEXT CONSULTING & DIC BTP/ ETC BTP/PYRAMID, (00228) 22 19 77 96/90 12 41 96/98 43 60 19, singextconsultancebtp@gmail.com
MONTANT	47 480 000 FCFA HT, soit 52 178 000 FCFA TTC
PART DU MARCHÉ SOUMISE A LA SOUS-TRAITANCE	: Sans objet
PRISE EN COMPTE DE VARIANTE	: Sans objet
PROCEDURE DEROGATOIRE (MOTIFS LE CAS ECHEANT)	: Sans objet

La publication du présent avis est effectuée en application des articles 61 et 62 du décret n° 2009-277/PR du 11 novembre 2009 portant code des marchés publics et délégations de service public.



Mme Cicavi Akuavi SOSSOU